



---

**Secrétariat d'Etat auprès du Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de  
l'Environnement chargé de l'Eau et de l'Environnement  
Direction de la Surveillance et de la Prévention des Risques**

**PAC- Rif central (Maroc)**

**RAPPORT  
de l'atelier sur la GIZC et l'analyse de durabilité**

**(Al Hoceima, les 8 et 9 avril 2009)**

## **RAPPORT DE L'ATELIER SUR LA GIZC ET L'ANALYSE DE DURABILITE (Al Hoceima, les 8 et 9 avril 2009)**

### Introduction

1. Conformément aux spécifications techniques des activités GIZC et "Analyse de durabilité" (AD), un atelier été organisé à Al Hoceima, les 8 et 9 avril 2009, par le Secrétariat d'Etat chargé de l'Eau et de l'Environnement / Direction de la Surveillance et de la Prévention des Risques (SEEE/DSPR), en collaboration avec le Centre d'Activités Régionales pour le Programme d'Actions Prioritaires (CAR/PAP). Cet atelier a été organisé juste après l'atelier "Destinations" (le 7 et le 8 juin au matin).

2. Cet atelier visait, d'une part, à poursuivre la feuille de route des actions pilotes choisies dans le cadre du PAC, à savoir le projet Souani dans la province d'Al Hoceima et le site de Jebha dans la province de Chefchaouen, et d'autre part, de démarrer l'activité "Analyse de durabilité" par un atelier de formation, afin notamment de sélectionner les indicateurs à prendre en compte dans l'analyse prospective.

### Participation

3. Une cinquantaine de participants, représentant les autorités et institutions nationales, régionales et locales impliquées dans le PAC, des ONG locales, des représentants du milieu universitaire et des groupes d'intérêt, ont assisté à cet atelier aux côtés des consultants et des coordonnateurs nationaux et internationaux du PAC. La liste complète des participants figure en annexe 1 du présent rapport. L'ordre du jour revu est présenté en annexe 2 alors que dans l'annexe 3 sont cités les présentations disponibles sur support vidéo.

### Allocution de bienvenue

4. Le discours d'ouverture des deux ateliers (PAC et "Destinations") a été prononcé par M. Mohamed Chaoui, représentant du SEEE/DSPR, qui a d'abord présenté les excuses de M. Abdelhay Zerouali (Directeur de la DSPR et coordonnateur national du PAC), qui n'a pas pu être présent à l'atelier en raison d'une autre mission dont il a été chargé. M. Chaoui a d'abord remercié tous les partenaires locaux, nationaux et internationaux qui contribuent à la mise en œuvre de ce projet. Il a été ensuite souligné que le principal acquis de la démarche adoptée dans le déroulement des projets PAC et "Destinations", basée sur l'implication effective de tous les acteurs concernés, que ce soit au niveau local ou central, est la constitution et consolidation d'un groupe d'acteurs, dont les membres réfléchissent ensemble, sur une base fondamentalement participative, à une stratégie de développement durable et de gestion intégrée des zones côtières du Rif central. Enfin, M. Chaoui a souhaité plein succès aux travaux de l'atelier. Le discours complet d'ouverture est porté en annexe 4.

### Point 1 de l'ordre du jour : Dynamique dunaire et impact du projet Souani sur l'équilibre de la plage

5. M<sup>me</sup> Stéphanie Grosset, expert EID-Méditerranée, a présenté un exposé sur la dynamique dunaire et l'impact du projet Souani sur l'équilibre de la plage de Sfiha. Elle a d'abord présenté des généralités sur les caractéristiques du système dune - plage avec ses trois compartiments, sur l'origine des sédiments et les échanges sédimentaires entre ces trois compartiments, en insistant notamment sur le fonctionnement et la dynamique évolutive du système. Elle a ensuite rappelé la valeur touristique, patrimoniale, écologique, paysagère des écosystèmes sableux littoraux, ainsi que leur rôle et fonction, et a soulevé la question de la sensibilité de ces milieux aux pressions humaines, notamment en termes de mobilité du

substrat et de fragilité de la végétation. M<sup>me</sup> Grosset a ensuite présenté les caractéristiques générales physiques du secteur Sfiha et a listé un ensemble d'impacts potentiels du projet Souani sur le système littoral, notamment les risques des constructions trop près du rivage et les risques de construction en mer. Elle a fini son exposé en proposant quelques recommandations pour le site, ainsi que quelques orientations d'aménagement à prendre en compte pour l'équilibre de ce site.

6. Le procès verbal de l'entrevue avec M. le Wali de la région Taza - Al Hoceima - Taounate est donné en annexe 5. La documentation sur le projet Souani figure en annexe 6.

Point 2 de l'ordre du jour : Projet pilote de Jebha : Un Plan d'Action local GIZC pour Jebha (M'tioua) - une démarche proactive d'accompagnement des mutations de son littoral

7. M. Driss Nachite (consultant national) a d'abord rappelé le contexte particulier du site pilote de Jebha dont le littoral offre de fortes potentialités mais qui est sujet à des transformations potentiellement importantes à court terme. Il a en particulier présenté les effets territoriaux, sociaux et économiques, notamment de la rocade méditerranéenne et des routes rurales. Ensuite, après avoir rappelé les résultats du diagnostic à partir de l'analyse AFOM, il a présenté la problématique qui se dégage pour ce site et qui est : "se préparer aux transformations que va subir le littoral de Jebha".

8. M. Nachite a ensuite proposé une méthodologie et une démarche à suivre pour répondre à cet objectif via la formulation d'un "projet collectif de territoire" décliné en un plan d'action local GIZC. Cette démarche doit être basée sur une dimension participative, avec l'implication des acteurs et intervenants locaux au niveau de la conception et de l'application de la GIZC.

Point 3 de l'ordre du jour : Rappel méthodologique sur le déroulement du PAC

9. M. Jacques Denis (consultant PAP/CAR) a expliqué pourquoi ce rappel était utile à ce moment charnière du PAC, et a rappelé le positionnement de l'analyse de durabilité dans le schéma général menant aux plans de gestion. Il a pour cela retracé la suite logique du déroulement, à savoir :

- l'état des lieux et diagnostic, qui permettent d'identifier les problèmes rencontrés et les niveaux et tendances d'évolution ;
- les enjeux en présence et les objectifs pour y répondre ;
- la stratégie de mise en œuvre (prospective, scénarios, indicateurs et analyse de durabilité) ;
- le plan de gestion et mise en œuvre au travers d'actions pour tendre vers les objectifs fixés.

Ensuite, M. Denis a rappelé les facteurs clés de cette démarche et qui sont :

- l'approche systémique, basée sur une vision et une compréhension partagées ;
- la participation, à travers des ateliers de concertation et de partage des visions ;
- l'apprentissage, en mettant les acteurs en conditions réelles pour tester les capacités de mobilisation et participatives à travers des actions pilotes.

Enfin M. Denis a rappelé que les deux actions pilotes (AP) retenues pour le PAC du Rif Central, à savoir l'AP de Souani et l'AP de Jebha, relèvent d'une même finalité (développement durable de la zone côtière) et d'une même démarche (rôle animation, exercice, mise en situation des acteurs). Les deux AP vont traiter des situations différentes selon des voies d'entrée distinctes :

- Souani : situation avancée d'aménagement avec un projet de développement touristique ;
- Jebha : situation de non développement mais à forte potentialité d'évolution.

Point 4 de l'ordre du jour : Discussion / débat sur les enjeux, objectifs, scénarios et stratégies des deux actions pilotes (Modérateur : Driss Nachite)

10. Les différentes présentations ont suscité un débat intéressant et donné lieu à de nombreuses observations et suggestions de la part des participants. Les principaux points débattus concernant ces deux actions pilotes avec une finalité identique mais avec des problématiques différentes, peuvent être résumés comme suit :

Action pilote de Jebha :

- géomorphologie à vallées étroites, sols pauvres, surpâturage, taux de pauvreté élevé, taux d'analphabétisme élevé, taux de croissance de la population élevé ;
- développer un tourisme adapté et choisir des indicateurs appropriés ;
- absence d'infrastructures, capacité d'accueil touristique limitée ;
- enclavement et difficulté d'accès - le tronçon Jebha de la rocade méditerranéenne n'est pas encore réalisé ;
- nécessité d'une étude d'impact environnemental de la rocade ;
- activité de pêche faible et non valorisée ;
- commune de Mtioua très grande, devrait être promue en municipalité.

Action pilote de Souani :

- le projet qui va créer des emplois et contribuer à la réduction de la pauvreté ;
- le projet est déjà lancé, néanmoins les projets "Destinations" et PAC peuvent encore formuler des orientations pour contribuer à rectifier certains impacts irréversibles sur l'environnement et qui peuvent compromettre sa durabilité ;
- les recommandations peuvent servir aux autres projets encore à leur phase de programmation, tels que Cala Iris, Souanita, etc. ;
- le rôle des ONG est important pour la sensibilisation et l'application de ces recommandations.

11. L'annexe 7 comprend le document de travail relatif à l'AP de Jebha, préparé par le modérateur de cette session, M. Driss Nachite.

Point 5 de l'ordre du jour : Rappel de la notion de durabilité et de son rôle et intérêt dans les PAC

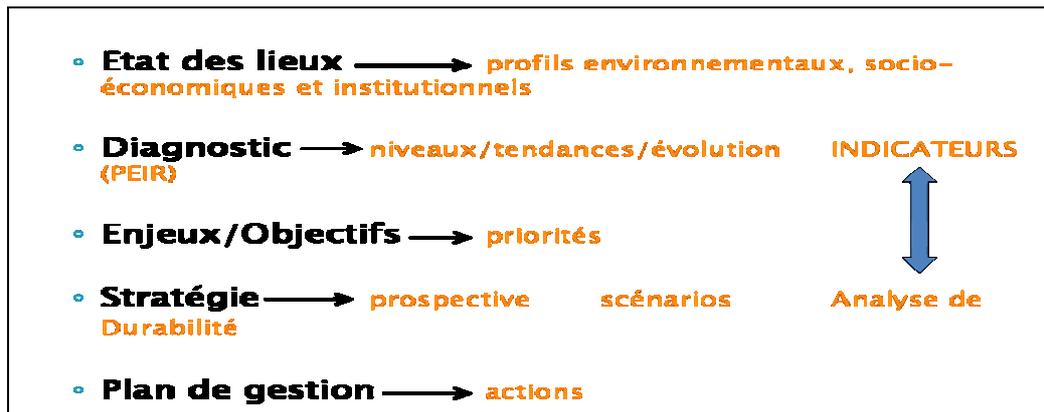
11. M<sup>me</sup> Maria Snoussi, chef du projet PAC, a d'abord rappelé la notion de durabilité, en donnant la définition du Développement Durable(DD) du Plan Bleu. Elle a ensuite présenté l'Analyse systémique et prospective de durabilité, et notamment l'approche *Imagine* qui est une combinaison de méthodes et d'outils développés par le Plan Bleu. Cette approche est fondée sur :

- l'analyse systémique, pour avoir une appréhension globale des phénomènes et de leurs interactions ;
- la prospective, pour imaginer des situations futures et développer des visions à long terme ;
- les indicateurs de développement durable pour suivre les évolutions vers plus ou moins de durabilité économique, sociale et environnementale ;
- la participation des acteurs.

M<sup>me</sup> Snoussi a ensuite expliqué que l'analyse de durabilité était un enjeu majeur pour les PAC puisqu'elle a pour objectif d'alerter sur les principaux risques liés à la poursuite des

tendances actuelles, en proposant des orientations stratégiques et des voies alternatives pour tendre vers un futur souhaitable et possible. C'est donc une nécessité cruciale pour le PAC du Rif Central, en raison des nombreux projets en cours et programmés, des mutations sociales et économiques, des politiques d'ouverture et de désenclavement, et enfin des politiques de développement du tourisme balnéaire.

12. M. Denis a enchaîné en présentant le schéma global des différentes phases du PAC, en repositionnant notamment l'AD entre le diagnostic, au niveau des indicateurs qu'il a produit, et la stratégie au niveau de la réflexion prospective et des scénarios auxquels elle conduit (voir schéma ci-dessous).



Point 6 de l'ordre du jour : Réflexion sur les indicateurs du développement durable à différentes échelles (régionale, nationale et zone du PAC)

13. M. Lahsen Aït Brahim (consultant national) a d'abord rappelé que le développement durable des zones côtières, et donc la mise en œuvre de processus participatifs tels que la GIZC et l'AD, nécessite la définition et l'utilisation d'indicateurs qui permettront de suivre :

- la situation de la zone côtière (Etat) ;
- l'évolution des activités humaines les plus influentes (Pressions) ;
- et des politiques mises en œuvre (Réponses).

Il a ensuite présenté la démarche méthodologique de sélection des indicateurs de DD à partir des différentes grilles existantes aux échelles régionale (Méditerranée), nationale (Maroc) et locale (PAC). A l'échelle de la Méditerranée, une liste de 130 indicateurs a été élaborée en 1998-99 par le Plan Bleu, dans le cadre d'un processus participatif animé, puis approuvé par les Parties contractantes à la Convention de Barcelone lors de leur 11<sup>ème</sup> réunion à Malte en 1999. Parmi ces 130 indicateurs, 52 ont été considérés par le Plan Bleu comme pertinents pour les régions côtières méditerranéennes. A l'échelle nationale, 65 indicateurs ont été choisis pour le Maroc (SEEE, 2001) selon une classification inspirée de celle adoptée par la Commission Méditerranéenne du Développement Durable (CMDDD). Ces indicateurs sont classés en 4 thèmes : i) Population et société, ii) Espace et territoire, iii) Activités économiques et durabilité, et iv) Environnement. Des exemples d'indicateurs sélectionnés dans le cadre du tourisme durable (projet "Destinations") ou du PAC algérois ont également été présentés.

A l'échelle de la zone du PAC, M. Aït Brahim a rappelé les différentes étapes de la démarche à adopter :

- réfléchir et comprendre le problème (présentation synthétique de la problématique environnement -développement, identification des problèmes et des tâches prioritaires, détermination d'une liste de l'ensemble des activités) ;

- relier et étudier les préoccupations et les pratiques ;
- mettre en évidence les indicateurs, les acteurs et les bénéficiaires de l'AD ;
- déterminer les contraintes du contexte ;
- sélectionner les indicateurs clés à partir de la liste d'indicateurs.

Point 7 de l'ordre du jour : Débat autour de la sélection d'indicateurs et restitution (Modérateur L. Aït Brahim)

14. Une discussion sur l'appréciation de la méthode proposée, suivie d'un débat sur les différentes perceptions d'indicateurs "clés" a été conduite et s'est soldée par un bilan positif en termes de réceptivité des participants et d'adhésion à la démarche. La question sur comment établir la bande d'équilibre a également été abordée et trois possibilités ont été retenues :

- existence de normes (exemple qualité des eaux),
- quand les normes ne sont pas respectées, combiner avec les perceptions des locaux (cas de la pêche),
- en l'absence de données, perceptions collectives, à titre d'expert, etc.

Au total 50 indicateurs ci-après, couvrant les quatre piliers du DD (économique, social, environnemental et gouvernance) ont ainsi été proposés par les participants :

**Composante économique**

- PIB par habitant
- nombre et taux de création d'entreprises dans chaque commune
- taux de rendement du tourisme en termes d'impôts dégagés par l'activité
- nombre de touristes par an (flux de touristes)
- volume du transport
- prise de pêche par port
- nombre de bateaux (flottille de pêche)
- effort de pêche
- taux de consommation d'eau
- taux de consommation d'électricité

**Composante socio-culturelle**

- éducation/formation : taux d'analphabétisme
- nombre d'écoles
- taux de chômage
- taux de pauvreté
- santé (taux de mortalité maternelle)
- taux de natalité par commune,
- type de maladie par commune
- taux d'accès à l'eau potable
- taux d'urbanisation
- taux de matériaux de construction
- taux de satisfaction de la population locale
- sécurité de la population
- taux de flux migratoires intra et extra
- taux de couverture par la protection civile
- nombre de coopératives de produits locaux

**Composante environnementale**

- qualité des plages (eaux de baignade)
- nombre de réserves et sites protégés
- taux du couvert végétal

- taux de reboisement
- volume d'eaux usées par habitant (assainissement liquide)
- volume de déchets ménagers par habitant (assainissement solide)
- surfaces touchées par les incendies de forêts
- risques sismiques
- risques de mouvement de terrains
- biodiversité (évolution des espèces endémiques, rares, ou menacées)
- taux d'utilisation des énergies renouvelables
- taux d'érosion des bassins versants à partir des débits solides des oueds
- taux d'exploitation des nappes souterraines

### **Composante gouvernance**

- nombre de comités de suivi des projets
- nombre d'ONG et associations professionnelles
- nombre de réunion des comités interministériels
- approche genre
- nombre d'études stratégiques et SDAU
- nombre de PAT (pays d'accueil touristique)
- nombre de cellules du littoral
- taux de réponses et de suivi aux recommandations
- suivi et contrôle de projets de développement
- nombre d'EIE refusées
- taux d'implication des locaux
- taux de renforcement des capacités locales

Les suites à donner de la démarche ont ensuite été exposées par M. Aït Brahim dans la perspective de finaliser la sélection des indicateurs, de les construire et de les renseigner. Elles se feront en lien direct et de façon soutenue avec les acteurs, en permanence par échanges mails ou téléphoniques avec M. Aït Brahim et ponctuellement à l'occasion d'ateliers (le prochain est prévu pour fin mai). Ce travail participatif bénéficiera de l'accompagnement méthodologique de M<sup>me</sup> Snoussi et M. Denis ainsi que des autres consultants nationaux pour leur spécialisation dans leurs domaines respectifs.

### Point 7 de l'ordre du jour : Calendrier du PAC et clôture

15. A la fin de l'atelier, M<sup>me</sup> Skaricic a remercié les participants pour leur implication active dans la mise en œuvre du PAC et rappelé les dates butoirs du déroulement de ce projet qui a entamé sa phase finale. Ces échéances sont :

- 25 – 27 mai 2009 à Zagreb, Croatie : Réunion des points focaux des CAR du PAM (le point focal marocain du CAR/PAP y présentera le PAC et les scénarios définis dans le cadre de "Destinations" ;
- début juin 2009 (date à fixer par les consultants concernés) : Visite de terrain à Jebha, Chefchaouen (Consultants PAC) ;
- mi-octobre 2009 à Al Hoceima (date à fixer par le DE et le CAR/PAP) : En marge de la réunion de clôture du projet "Destinations-Maroc", atelier sur l'action pilote Jebha et 2<sup>ème</sup> atelier sur l'analyse de durabilité ;
- 4 – 6 novembre 2009 à Marrakech : Organisation de la Conférence des Parties contractantes à la Convention de Barcelone.

16. M. Chaoui a également remercié tous les participants, leur a souhaité un bon retour chez eux, et déclaré l'atelier clos.

## ANNEXE 1

### Liste des participants

M. Mohamed Amine ABRAK  
Province Chefchaouen/Chargée Service Environnement  
0672742713  
[ama@gmx.fr](mailto:ama@gmx.fr)

M<sup>me</sup> Samira ACHOUR  
APDN/Chargée Secteur Tourisme et Urbanisme  
0660192758  
[s.achour@apdn.ma](mailto:s.achour@apdn.ma)

M. Ali AIT ALI  
INRH/Centre aquaculture M'Diq  
0678047869  
[a.aitali@yahoo.fr](mailto:a.aitali@yahoo.fr)

M. Lahsen AIT BRAHIM  
Consultant national

M. Montasser ALMAHI  
C.U. Al Hoceima/Technicien  
0668478079  
[Ma4hi568@hotmail.com](mailto:Ma4hi568@hotmail.com)

M. Mohamed AMLOU  
C.R. Aït Youssef Ouali/Président  
0661814573

M. Mohamed AZERKANE  
CRI Al Hoceima  
0663214352  
[med-azerkane@hotmail.com](mailto:med-azerkane@hotmail.com)

M. Hocein BAZAIRI  
Consultant national

M. Ahmed BENDAHMANE  
ONEP Al Hoceima  
0662059232  
[bendahmane.ahmed@gmail.com](mailto:bendahmane.ahmed@gmail.com)

M<sup>me</sup> Salma BENKADDOUR  
IRHUAЕ/  
salmaben@yahoo.fr

M. Saïd BENHISSOUNE  
Consultant national

Abdou KHOUAKHI  
Consultant national  
[abdouu2005@gmail.com](mailto:abdouu2005@gmail.com)

M. El Hassan BOUNIETE  
DREF-NE/SEAFBN/Cef Service  
0661351640  
[hassanbouniete@yahoo.fr](mailto:hassanbouniete@yahoo.fr)

M. Mohamed BOURASSE  
CGI/Responsable Al Hoceima  
0663621846  
[mbourasse/cgi.ma](mailto:mbourasse/cgi.ma)

M. Abderrachid BUDASDIT  
Province Al Hoceima/Chargé Service Environnement  
0661353183  
[Rac.Provi@hotmail.com](mailto:Rac.Provi@hotmail.com)

M. Mohammed CHAOUI  
SEEE/DE/DSPR  
Chef Service Eau  
0537570656  
[chaoui@enironnement.gov.ma](mailto:chaoui@enironnement.gov.ma)

M. Abdelaziz CHICHI  
C.R. Snada/Secrétaire Général  
0666062406

M. Ali DADI  
C.R. IZEMMOUREN  
Vice-président  
0666072799

M. Samir DAGHOUSI  
Protection Civile Chefchaouen/Commandant Provincial  
0661083124  
[lieutenansamirdaghousi@hotmail.com](mailto:lieutenansamirdaghousi@hotmail.com)

M. Jacques DENIS  
Consultant CAR/PAP  
0033494304820/4417  
[jacques.denis@ifremer.fr](mailto:jacques.denis@ifremer.fr)

M. Abdelhalim DOUIRI  
DET Agence Urbaine d'Al Hoceima  
0666147076  
[douiriabdelhalim@yahoo.fr](mailto:douiriabdelhalim@yahoo.fr)

M. Nouredine DOUNIA  
C.R. Tizgane  
0666690861

M. Ahmed Nasreddine EL FAHCHOUCH  
FSR  
0660677320  
[Fa.nasreddine@gmail.com](mailto:Fa.nasreddine@gmail.com)

M. Saïd EL SABRI  
SEEE/Service Régional T-Al H-Taounate/Chef Service  
0665363755  
[s\\_elsabri@yahoo.fr](mailto:s_elsabri@yahoo.fr)

M. Mohamed ELANDALOSI  
AZIR/Président  
0660050702  
mohazir@hotmail.com

M. El Hassan ELAZZOUZI  
RODPAL  
0667659047/0539981833  
[Rodpal\\_parc@yahoo.fr](mailto:Rodpal_parc@yahoo.fr)

M. Abderrahim ELKHOMSI  
C.R. Bni Boufrah/Secrétaire  
0668754406

M. Fouad ELMAMOUN  
Hotel El Mamoun-Jebha  
066393810

M. Mohamed ENNABILI  
ADEMN/Président  
0666432895/0539992276  
ademnordmaroc@yahoo.fr  
[ennabili@hotmail.com](mailto:ennabili@hotmail.com)

M. Elarbi ERBATI  
Consultant national  
0667875160  
[erbati\\_insap@gmail.com](mailto:erbati_insap@gmail.com)

M. Abdellatif ERRAHMOUNI  
C.R. Beni Bouzra/Service technique  
06783233385  
[Err.Abdellatif@gmail.com](mailto:Err.Abdellatif@gmail.com)

M. Mohamed ETTAMIOUI  
ONEP Jebha-Chefchaouen/Technicien  
0667170700

M<sup>me</sup> Khadija GARDI  
SEEE/DE/DSPR  
0537570758  
[gardikhadija@yahoo.fr](mailto:gardikhadija@yahoo.fr)

M<sup>me</sup> Stéphanie GROSSET  
EID-Méditerranée-Service Littoral/Chargée de mission  
0033622770596  
[sgrosset@eid-med.org](mailto:sgrosset@eid-med.org)

M. Abdelmalek HIMDI  
ARIH AlHoceima/Président  
[quemado@sogatour.ma](mailto:quemado@sogatour.ma)

M. M'Hamed IDRISSE  
INRH/Chef Centre Régional Tanger  
0668526506  
[m.idrissi-inrh@gmail.com](mailto:m.idrissi-inrh@gmail.com)

M. Mohamed JABRANE  
HCEFLCD/Directeur Parc National Al Hoceima  
0661074279  
[Jabrane252002@yahoo.fr](mailto:Jabrane252002@yahoo.fr)

M. Ali KHATTAB  
Protection Civile/Adjoint Commandant Provincial  
0661811365

M. Zakaria KMIMA  
CGI/Ingénieur  
0669158912

M. Mustapha LAGHMAM  
Marine Royale/Lt Colonel  
0661256644/0539663744

M. Omar LEMALLAM  
ONG Mémoire du Rif/Président  
0662476874  
[Omar\\_lemallam@yahoo.fr](mailto:Omar_lemallam@yahoo.fr)

M. Adil MAAMAR  
Eaux et Forêts/Technicien  
0648626615

M. Mohamed MENIOUI  
Consultant national  
0662383852  
[mohamed.menioui@gmail.com](mailto:mohamed.menioui@gmail.com)

M. Kamal MOUFADDAL  
HCEFLCD/Chef Service DREF Rif-Tétouan  
0661911201  
[moufaddalk@gmail.com](mailto:moufaddalk@gmail.com)

M. Driss NACHITE  
Projet PAC  
0661069535  
[nachite@menara.ma](mailto:nachite@menara.ma)

M. Houssine NIBANI  
Projet PAC  
0662024503  
[agirnibani@gmail.com](mailto:agirnibani@gmail.com)

M. Mimoun OUKHIAR  
Délégation Tourisme Al Hoceima/Inspecteur  
0665139245  
[moukhiar@tourisme.gov.ma](mailto:moukhiar@tourisme.gov.ma)

M. Carlo PERELLI  
Consultant international  
carloperelli@hotmail.com

M. Mohamed RIANE  
DET Agence Urbaine Tétouan  
0667558254  
[Riane\\_geo@hotmail.com](mailto:Riane_geo@hotmail.com)

M. Abdelmounim RAHMOUNI  
Délégation Culture Chefchaouen  
0539987178

M. Alessio SATTA  
Pojet "Destinations"  
0678404989

M<sup>me</sup> Zeljka SKARICIC  
CAR/PAP-Chargée de mission  
385213404720  
[Zeljka.skaricic@ppa.htnet.hr](mailto:Zeljka.skaricic@ppa.htnet.hr)

M<sup>me</sup> Maria SNOUSSI  
Projet PAC  
0661401532  
[Ma.snoussi@gmail.com](mailto:Ma.snoussi@gmail.com)

M. Vincent STERVINON  
A.G.I.R  
[vincentstervinou@yahoo.fr](mailto:vincentstervinou@yahoo.fr)

M. Redouane TESSOUDALI  
C.R. Mtioua-Jebha/1er vice-président  
0666241382  
[Tess-Red@hotmail.com](mailto:Tess-Red@hotmail.com)

M. Nasser Eddine ZINE  
Consultant national  
0667679225  
nzine@hotmail.com

## ANNEXE 2

### Ordre du jour

<b>Mercredi, le 8 avril 2009</b>	
15h00 - 15h30	Dynamique dunaire et impact du projet Souani sur l'équilibre de la plage (S. Grosset, expert EID)
15h30 - 16h00	Projet pilote de Jebha: Un Plan d'Action local GIZC pour Jebha (Commune de M'tioua) (D. Nachite)
16h00 - 16h30	Rappel méthodologique sur le déroulement du PAC (J. Denis)
17h00 - 18h00	Discussion / débat sur les enjeux, objectifs, scénarios et stratégies des 2 AP, conclusion (D. Nachite)
<b>Jeudi, le 9 avril 2009</b>	
9h00 - 9h30	Rappel de la notion de durabilité et de son rôle et intérêt dans les PAC (M. Snoussi, J. Denis).
9h30 - 10h15	Réflexion sur les indicateurs du développement durable à différentes échelles (régionale, nationale et zone du PAC) (L. Aït Brahim)
10h30 - 12h00	Débat autour de la sélection d'indicateurs et restitution (L. Aït Brahim)
12h00 - 12h30	Calendrier du PAC (Z. Skaricic) Clôture (DSPR)

### ANNEXE 3

#### Liste des présentations ppt disponibles

1. Introduction de l'Action Pilote de Souani (N. Zine).
2. Dynamique dunaire et impact du projet Souani sur l'équilibre de la plage (S. Grosset, expert EID).
3. Projet pilote de Jebha: Un Plan d'Action local GIZC pour Jebha (Commune de M'tioua) (D. Nachite).
4. Rappel méthodologique sur le déroulement du PAC (J. Denis).
5. Rappel de la notion de durabilité et de son rôle et intérêt dans les PAC (M. Snoussi).
6. Réflexion sur les indicateurs du développement durable à différentes échelles (régionale, nationale et zone du PAC) (L. Aït Brahim).

## ANNEXE 4

### Discours d'ouverture de M. le Directeur de la DSPR (coordonateur national du PAC)

Mesdames et Messieurs,

Tout d'abord, je tiens à remercier tous les participants ici présents d'avoir répondu à notre invitation pour poursuivre ce processus de mise en œuvre des projets "Destinations" et PAC - Rif Central dont vous êtes partenaires depuis maintenant plus d'un an.

Je saisis également cette occasion pour réitérer mes plus vifs remerciements au Centre d'Activités Régionales pour le Programme d'Actions Prioritaires (CAR/PAP) qui nous apporte appui et assistance pour faire aboutir ces projets.

Mesdames et Messieurs,

Les projets qui nous réunissent aujourd'hui entament leurs phases finales qui s'achèveront d'ici la fin de cette année après avoir traversé plusieurs phases depuis la préparation et le lancement des travaux.

Il est important de souligner que la démarche adoptée a toujours été basée sur l'implication effective de tous les acteurs concernés que ce soit au niveau local ou central et qui composent le comité de suivi dont les membres forment aujourd'hui un groupe homogène à force de rencontres régulières et de travail en commun dans le cadre de ces projets.

Ceci est le principal acquis indispensable à la promotion de nouvelles pratiques de management notamment celle de la gestion intégrée des zones côtières.

C'est ce processus participatif qui a permis de réaliser un certain nombre d'activités dont on peut citer, entre autres :

- le renforcement des capacités des acteurs concernés en matière de GIZC, d'outils de gestion environnementale dans le secteur du tourisme et de pratiques respectueuses de l'environnement et des valeurs socio-culturelles de la région du Rif central ainsi qu'en méthodes d'animation et de participation ;
- l'élaboration de bilans diagnostics de la région concernée ;
- le choix de deux actions pilotes respectivement à Al Hoceima et Chefchaouen ;
- le choix de structures hôtelières pilotes pouvant être certifiées Ecolabel ;
- etc.

Mesdames et Messieurs,

Ce processus se poursuit aujourd'hui avec une série d'activités que nous entamerons par l'avant-dernier atelier du projet "Destinations" qui sera consacré à la validation des scénarios alternatifs élaborés lors du dernier atelier organisé à M'Diq du 21 au 23 octobre 2008 mais également des indicateurs du tourisme durable.

Une fois validés, ces scénarios et ces indicateurs permettront d'identifier le scénario optimal et les grandes lignes de la stratégie de tourisme durable qui seront le fruit d'une large concertation ce qui est un gage de réussite de toute politique volontariste en matière de développement durable notamment pour le secteur touristique considéré comme facteur pouvant dynamiser l'économie de la région.

Comme je l'ai dit, cet atelier sera suivi par d'autres activités concernant la même région et qui ont été regroupées pour optimiser les efforts de tous les acteurs impliqués et assurer la complémentarité dans la mise en œuvre des différentes activités.

En effet, depuis le démarrage du projet PAC - Rif Central, dont l'une des principales composantes est le "Tourisme durable", une harmonisation des activités de ce projet et celles du projet "Destinations" est prise en compte dans l'organisation des différents ateliers.

C'est ainsi qu'une visite de terrain a été programmée demain matin à la zone de Souani qui a été choisie comme action pilote lors de l'atelier sur le PAC - Rif Central organisé du 5 au 7 janvier dernier à M'Diq. Cette action pilote visera à préciser les différents impacts négatifs que vont générer les projets touristiques prévus dans cette zone et de proposer des alternatives à même d'assurer à ces projets la durabilité escomptée tout en contribuant au développement socio-économique des populations.

L'après-midi de demain et la matinée du mercredi seront consacrés à l'atelier sur l'activité relative à "l'Analyse de durabilité" qui vient de démarrer dans le cadre du PAC - Rif Central et aboutira à l'identification d'indicateurs de durabilité.

Toutes ces activités seront animées par des experts nationaux et internationaux dont la plupart ont accompagné ces projets depuis le début.

Mesdames et Messieurs,

Je souhaite plein succès à nos travaux ce dont je ne saurais douter vu votre contribution et votre engagement tout au long du déroulement de ces projets PAC et "Destinations" qui entrent dans leur dernières phases et s'achèveront avant la fin de cette année 2009.

Je vous remercie.

## ANNEXE 5

### PV de l'entrevue avec M. le Wali de la région Taza - Al Hoceima - Taounate

A la demande de la coordination nationale des projets PAC et "Destinations", une entrevue a été accordée par M. le Wali de la Région Taza - Al Hoceima - Taounate à l'équipe de coordination et de mise en œuvre des projets précités, le mardi 8 avril à 17h30, au siège de la Wilaya.

Etaient présents à cette entrevue :

- de la Wilaya de Taza-Taounate-Al Hoceima : M. Mohamed Mhidia (Wali de la Région Taza- Al Hoceima-Taounate et Gouverneur de la Province d'Al Hoceima), M. Mohamed Amlou (Président de la Commune Rurale d'Aït Youssef ou Ali), M. Malaanen Chouli (Chef Division d'urbanisme et d'environnement à la Wilaya), M. Abderrachid Budastit (Chargé du Service environnement, Province d'Al Hoceima),
- des projets PAC et "Destinations" : M<sup>mes</sup> Z. Skaricic et M. Snoussi, MM. M. Chaoui, A. Satta, J. Denis, N. Zine et S. El Sabri.

L'objectif de cette rencontre était d'informer M. le Wali des premiers résultats des différentes activités en cours des projets PAC et "Destinations".

Après les présentations et un mot de bienvenue de M. Le Wali, M<sup>me</sup> Skaricic a rappelé le contexte international des deux projets et leurs objectifs principaux. Elle a ensuite informé M. le Wali que le projet Souani a été choisi, lors des ateliers participatifs, comme action pilote destinée à faire la démonstration de la faisabilité d'un processus GIZC et à établir les bases nécessaires à la réussite de la démarche engagée vers le développement durable.

M. Le Wali a de son côté informé l'assistance que le projet Souani a été vu et revu plusieurs fois dans le but de minimiser les impacts négatifs sur l'environnement, et notamment sur le site historique d'Al Mazamma, et qu'actuellement la densité des constructions ne couvre plus que 12% de la surface totale du projet. Il a insisté sur le fait que c'est un projet très important pour le développement touristique et socio-économique de la région et son ouverture vers l'extérieur.

M. Satta a précisé que l'objectif des projets PAC et "Destinations" vise justement d'accompagner les projets de développement en cours dans la région dans une perspective de gestion intégrée et de durabilité pour les investissements.

La discussion a ensuite porté sur les possibilités de concilier développement et environnement, en évoquant des expériences de non durabilité de projets touristiques à l'étranger et au Maroc, et sur la révision du recul des 100m évoqué dans les recommandations de la commission nationale des études d'impact, et qui semble irréalisable dans le cadre du projet Souani.

Au terme de la discussion, M. le Wali a informé l'équipe du projet qu'il serait prêt à prendre en considération les recommandations des experts si elles sont vraiment justifiées et réalistes, et il a pour cela demandé à l'équipe du projet de lui fournir ces recommandations, après la visite de terrain en présence de l'architecte en charge du projet.

Au nom de l'équipe, M. Chaoui (Département de l'Environnement) a remercié M. le Wali de nous avoir accordé cette entrevue, et de l'intérêt qu'il porte à la dimension environnementale et de développement durable des projets touristiques dans la région.

## ANNEXE 6

### Note de présentation sur l'AP Souani

#### Introduction

Le Maroc est Partie contractante à la Convention de Barcelone sur la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée. Il a signé, le 21 janvier 2008, le protocole relatif à la gestion intégrée des zones côtières en Méditerranée (GIZC).

Le projet touristique Souani/Sfiha a été choisi comme action pilote dans le cadre des projets menés par le Département de l'Environnement (DE) en coopération avec le Centre d'Activités Régionales pour le Programme d'Actions Prioritaires (CAR/PAP) qui relève du Plan d'Action pour la Méditerranée (PAM).

Il s'agit du Programme d'Aménagement Côtier (PAC) du Rif central et du projet "Destinations" relatif à la définition de stratégies pour un tourisme durable dans les pays méditerranéens auquel est associé le Département du Tourisme.

En effet, le projet touristique et résidentiel Souani (annexe 1) sera réalisé sur la plage de Sfiha (annexe 2) située dans la commune Aït Youssef Ouali au Nord Est de la ville d'Al Hoceima, sur un terrain d'une superficie d'environ 80 hectares. Il a fait l'objet de nombreux débats lors des ateliers regroupant les acteurs concernés aux niveaux local et national dont la société civile ainsi que des experts nationaux et internationaux.

Cet intérêt pour ce projet est suscité par la volonté desdits intervenants d'accompagner la réalisation de ce projet dès sa conception en fournissant les éléments scientifiques et des orientations pour aider le promoteur à garantir un développement durable de ses investissements en préservant les atouts touristiques de la zone.

Ce projet touristique doit être intégré. L'objectif de la présente note est de présenter les éléments clés pour un développement durable :

- La durabilité écologique qui garantit un développement compatible avec le maintien des processus écologiques essentiels, de la diversité biologique et de ressources ;
- La durabilité sociale et culturelle qui assure que le développement augmente le contrôle des individus sur leurs propres vies, qu'il soit compatible avec le culture et les valeurs humaines, tout en maintenant et en renforçant l'identité de la communauté ;
- La durabilité économique qui garantit que le développement soit économiquement efficace et que les ressources soient gérées de manière à être conservées pour les générations futures.

#### Eléments de réflexion sur le projet Souani/Sfiha

Tenir compte :

- de la dynamique sédimentaire du système "dune - plage" ;
- des écosystèmes et des habitats terrestres et marins ;
- du risque d'inondations étant donnée que la zone y est exposée ;
- de la protection du patrimoine culturel et archéologie (le site d'Al Mazamma) ;
- des lignes de retrait nécessaires pour les constructions en bord de mer ;
- de la réglementation en vigueur en matière de sismicité ;
- du risque d'érosion engendré par les ouvrages perpendiculaires à la plage ;
- de la garantie de l'accès libre et gratuit (à la plage et à la mer) pour le public ;

- de la rareté des ressources en eau dans la région (piscines, golfs) ;
- des coûts de dégradation de l'environnement (analyse coûts-bénéfices) ;
- des remarques du Comité National des Etudes d'Impact.

Fiche technique relative à la création d'un complexe touristique et résidentiel à Souani (plage Sfiha)

(Source d'information : Centre régional d'investissement Al Hoceima, 2008)

Nom du promoteur : Société MED-Z relevant de la CDG Développement.

Nature du projet : Réalisation d'un complexe touristique d'une capacité litière totale de 4.122 lits.

Consistance du projet :

Capacité litière totale : 4.122 lits

\* Hôtellerie : 690 lits

- 1 hôtel VVT : 610 lits

- 2 Ryads : 80 lits

\* Résidentiel immobilier touristique : 2004 lits

- 72 villas jumelées : 432 lits

- 89 villas isolées : 534 lits

- 228 appartements : 912 lits

- 21 villas en gestion hôtelière : 126 lits

\* Résidentiel immobilier : 1428 lits ;

- 111 villas isolées : 666 lits

- 127 villas jumelées : 762 lits

\* Equipements d'animation et de loisirs ;

- Cœur de vie

- Restaurants

- Commerce

- Club de sport

Situation du projet : Souani, Commune Rurale Ait Youssef Ou Ali

Superficie du terrain sollicité : 79,8ha (objet du titre foncier 24/8900)

Montant d'investissement projeté en DH : 1 Milliard de dirhams

Emplois créés : 1.000 emplois

Localisation de la zone du projet (Complexe touristique et résidentiel Souani)



## ANNEXE 7

### **Projet pilote de Jebha : Note de présentation (rédigée par Driss NACHITE, consultant national)**

#### Le projet pilote : Un plan d'action local GIZC pour Jebha (M'tioua) - une démarche proactive d'accompagnement des mutations de son littoral.

Plusieurs projets ou actions pilotes (7 au total) ont été proposés lors du dernier atelier de M'diq (5-7 janvier 2009), deux seulement ont été choisis par les présents, après présentations des différents projets par leurs porteurs.

Le projet pilote Jebha a reçu une attention particulière, vu la situation et les problématiques qui touchent cette zone (voir plus bas). En faite, le principal intérêt va au-delà de son caractère local. Comme action concrète, ce projet pilote va prôner par l'exemple des bienfaits d'une démarche GIZC et représente ainsi une phase cruciale dans le processus de mise en place du PAC.

Sans oublier qu'il va permettre d'amorcer et mettre en œuvre une dynamique participative au niveau d'une zone enclavée.

#### 1. Contexte

La Commune de M'tioua, en général, et Jebha en particulier, présentent un territoire littoral à fortes potentialités et sujets à des transformations drastiques à court terme. Ces transformations et mutations sont surtout en relation avec :

- le désenclavement que va connaître la zone, avec surtout la rocade et les programmes des routes rurales ;
- les projets de développement programmés, en effet le SDAULMC fait du centre de Jebha le 3ème pôle de développement touristique et le plus important dans l'armature urbaine du littoral de la province de Chefchaouen.

Delà, on peut facilement pressentir un ensemble d'effets, à restreindre en :

##### *1.1. Effets territoriaux et sociaux*

La rocade méditerranéenne et les programmes des routes rurales contribueront à atténuer les déséquilibres territoriaux, ce qui va permettre :

- Un accès facile de la population aux infrastructures de base, aux équipements sociaux, aux services et aux marchandises. Ce qui aura comme résultat une amélioration des conditions de vie ;
- Un déplacement de la population, surtout vers Jebha (routes, côte, services, port, projets touristiques..). Les projections démographiques, la population du centre atteindra 3500 habitants en 2012 (2984 en 2004).

Et ainsi, Jebha va devenir le 2<sup>ème</sup> centre urbain de la province (petite ville).

## 1.2. Effets économiques

Le désenclavement et l'ensemble des transformations territoriaux et sociaux qui s'en suivent vont sans doute réactiver l'économie locale et delà faciliter la création d'emploi, et ce grâce au :

- développement d'industries locales,
- transit de marchandises et développement d'un commerce local,
- liaison des centres d'activité maritimes et des sites touristiques,
- amélioration du rendement du port (pêche et plaisance),
- valorisation de la côte et de sites touristiques.

De tels changements ne peuvent pas passer sans laisser d'impacts sur le territoire et sur l'homme que toute politique structurante, pour l'aménagement et le développement du territoire, doit nécessairement prendre en considération, et prévoir des mesures d'accompagnement, pour ainsi limiter l'impact de ces mutations territoriales.

## 2. Diagnostic succinct

L'analyse du diagnostic de la zone du PAC permet de faire sortir les particularités et les problématiques qui caractérisent la commune de M'tioua, qui se traduisent en faiblesses, atouts et menaces.

### 2.1. Faiblesses : ou si la commune a besoin d'un tel projet

A tous égards, la commune de M'tioua présente les indicateurs socio-économiques les plus faibles de toute la zone du PAC, voir même de toutes les communes littorales de la Méditerranée marocaine :

- Poids population non agricole de 3.9 %, IDH de 0.43 et un IDS de 0.13, les plus faibles de la zone PAC ;
- Taux d'électrification le plus faible de la zone PAC, seulement de 0.7 % et un AEP très faible de 0.6 % ;
- TAAM de 2.18 % relativement élevé (contre 1.8 pour Chefchaouen et 0.3 pour Al Hoceima) ;
- Analphabétisme de 93.8 % en milieu rural et de 48 % en urbain (contre 70.2 % pour la toute la province de Chefchaouen en 1994) ;
- Seulement 4 centres de santé (CSCA) à Jebha et 1 pharmacie ;
- Enclavement aigu : une RR 414 (ex RS 608) et 2 CT (8310 et 8500) ;
- Pêche : reste un secteur à rentabilité très limitée, et ce à cause de la faiblesse des équipements d'infrastructure et du recours des marins aux moyens traditionnels de pêche ;
- Agriculture : de subsistance à rendement faible, avec des méthodes culturales mal adaptées, un surpâturage en forêt, une culture du cannabis ;
- Port : pose quelques problèmes d'envasement et comblement par les crues ;
- Plages : souffrent d'une érosion et d'une extraction abusive du sable.

### 2.2. Atouts : ou les chances de réussir un tel projet

- Paysage exceptionnel : montagne, falaises marines, plages, cirque de Jebha, fonds sous-marin, etc.
- Biodiversité très élevée (faune et flore, terrestre et marine) : bonne couverture forestière et Sylvopastoral thyua, cyste, avec une grande étendue des PMA; sanctuaire des espèces marines rares et menacées ; peuplement ichtyque très riche ; fonds marins (biotopes) très diversifiés.

- Zones protégées : avec les SIBEs du Cirque de Jebha et de la côte de Ghomara.
- Potentiel important en matière de mobilisation des eaux de surface (qui peut servir pour l'irrigation).
- Socio-économique : capitale du district de la Mtioua, avec une densité de population relativement faible de 58,21 h/km<sup>2</sup> (contre 100 h/km<sup>2</sup> comme moyenne de la zone PAC) et un taux d'urbanisation assez élevé de 24.7 % (contre 17% pour la Province de Chefchaouen).
- Port : important et l'unique en son genre dans la Province de Chefchaouen (pêche côtière et artisanale, plaisance, halte lors de passage sur la Méditerranée).
- Pêche : activité côtière sardinières, chalutiers, pêche artisanale.
- Zone potentielle pour l'aquaculture.
- Tourisme: présente de grandes potentialités avec surtout plages (belles, bonne qualité des eaux de baignade), possibilités d'activités nautiques, plongées, kayak..., cirque de Jebha, curiosité de la zone (observation des dauphins, grotte d'Aldelkrim El Khattabi, falaise rocheuse marine où apparaît le visage sculpté du roi Mohamed V, etc.).
- Culture : la magnifique mosquée qui domine la ville d'El Jebha, Kouba et Tour de vigie, le Souk de Tlatha de Jebha.

### *2.3. Menaces : ou quels sont les obstacles au développement d'un tel projet*

Malgré sa faible anthropisation et son caractère relativement "vierge", la commune de M'tioua, d'ailleurs comme toutes les autres de la zone du PAC, reste exposée à différentes sortes d'agressions et de dégradations, qu'on peut résumer ainsi :

- Paysage : avec perte de qualité des paysages et perte des espaces côtiers
- Risques : une zone à risques par excellence
  - \* sismique, inondation & submersion marine, érosion, mouvements en masse
  - \* érosion et inondation des plaines côtières et plages
  - \* incendies...
- Pollution
- Eau : une ressource vulnérable
- Agriculture : souffre des conséquences de :
  - \* la déforestation
  - \* l'érosion & Stérilisation des sols
  - \* une perte accrue de la biodiversité
- Pêche : souffre de maux qui deviennent chroniques, avec surtout :
  - \* la pêche au chalut et au filet maillant dérivant (près des côtes)
  - \* la pêche illicite des alevins et des juvéniles
  - \* la pêche sportive non contrôlée en plus du commerce des espèces rares, comme le mérrou, les tortues marines, le corail, les coquillages....
  - \* un conflit d'usage entre «chalutage» et pêche artisanale

### 3. Problématique

La problématique serait de "se préparer aux transformations que va subir le littoral de Jebha".

### 4. L'enjeu

Se rattache surtout à la dimension participative, avec l'implication des acteurs et intervenants au niveau de conception et d'application de la GIZC, via la formulation d'un "projet collectif de territoire" qui prend en compte : environnement, pêche, agriculture, commune, port,

tourisme, urbanisme etc. qui peut être décliné en un plan d'action local relatif à la protection et à la mise en valeur du littoral et qui doit veiller à que ces mutations se fassent sous un angle de développement durable

### 5. Objectifs du projet pilote

Ce projet pilote vise 2 objectifs primordiaux, à savoir :

- Formulation d'un plan d'action (PA) local relatif à la protection et à la mise en valeur du littoral de M'tioua ;
- Instaurer et renforcer les capacités d'une structure locale de coordination pour le suivi de l'application du PA local GIZC.

### 6. Objectifs du plan d'action

Les principaux objectifs seraient de :

- Appeler à renforcer la capacité des acteurs locaux pour exécuter efficacement des programmes GIZC, dans un esprit de décentralisation.
- Promouvoir et soutenir le DD des ressources côtières.
- Fomenter la sensibilisation et l'éducation sur les questions de la GIZC.
- Proposer des actions et des directives pour prévoir, mitiger les impacts défavorables sur les zones côtières.

### 7. Méthodologie et démarche

La méthodologie et démarche préconisées obéissent à une perspective d'élaboration d'un PA local GIZC, avec et pour les acteurs locaux, et qui intégrer principalement :

- Les caractéristiques environnementales et fonctionnelles du littoral : diagnostic du territoire sous forme de problématiques, enjeux et orientations stratégiques ;
- L'identification et description des challenges : identification et analyse stratégique des défis, fiches diagnostics spécifiques pour les défis prioritaires ;
- L'identification des enjeux et des objectifs ;
- L'identification des causes et effets; liens avec autres secteurs ;
- L'identification des thématiques prioritaires et des actions/projets ;
- Les analyses des actions proposées : aspects institutionnels et financiers, application des inducteurs généraux et indicateurs GIZC ;
- Hiérarchisation des actions – fiches spécifiques pour les actions retenues - planning et recommandation pour leur mise en œuvre des actions.

### 8. Coordination locale et mode de participation

Lors du dernier atelier de M'diq (5-7 janvier 2009), un noyau d'une structure locale de coordination a été mis en place. Il a été complété après pour former un '*comité de suivi et de pilotage*' pour la formulation et l'application du PA a été mise en place. Il est à noter que ce comité a besoin d'un renforcement urgent de ses capacités pour faire aboutir à bien cette mission.

Le mode de participation préconisé, vu l'enclavement de la zone et les difficultés d'accès, s'articule autour de :

- deux ateliers (si possible) : comme moyen de participation directe, de travail en groupe et de renforcement des capacités du comité ;
- téléphone, fax et e-mail comme moyen de participation indirecte.

Liste des acronymes

AEP : Accès à l'eau potable

CSCA : Centres de santé communaux avec module d'accouchement

IDH : Indice développement humain

IDS : Indice développement social

ISF : indice synthétique de fécondité

PMA. : Plantes aromatiques et médicinales

TAAM : Taux d'accroissement annuel moyens